

La politique conduite au cours des dernières années a été marquée par des restrictions continues pour l'enseignement supérieur et la recherche publics en France (ESR). La future loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), telle que laissent envisager les [rapports des groupes de travail préparatoires](#), ne fera que consacrer cet étiolement. Comme l'a énoncé le Premier ministre lors de son [discours au CNRS le 1er février 2019](#) (29'26''), « gouverner c'est choisir, et choisir c'est renoncer ; nous devons donc faire des choix et décider ce qui est le plus important ». Sur fond de « darwinisme » de mauvais aloi, c'est un affaiblissement programmé qui est préparé.

Il faut de toute urgence décider un plan pluriannuel de création d'emplois titulaires ; réattribuer des crédits de base pour le fonctionnement dans les laboratoires et à l'Université ; promouvoir la cohésion d'ensemble du système national de recherche, mise en cause par le développement de la concurrence (entre sites, entre établissements, entre laboratoires, entre personnes...) et par les fluctuations de la « politique de site ».

Nous, doctorant·e·s, enseignant·e·s chercheur·e·s, personnels techniques et administratifs du Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBaC, UMR 8032), réuni·e·s en assemblée générale le 16 janvier 2020, appelons à la mobilisation pour que la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche ne soit ni « inégalitaire » ni « darwinienne », mais soit une loi pour le service public de la recherche et une université ouverte. (Voir la [contribution du CETOBaC](#) aux consultations préliminaires lancées au printemps 2019.)

Inspiré·e·s par les positions de l'assemblée générale réunie le 2 décembre 2019 à la MSH Paris Nord, nous nous prononçons :

- Pour une université gratuite et accessible à toutes et tous, sans condition de nationalité, et une recherche scientifique publique au service de toutes et de tous.
- Pour la création massive de postes pérennes à la hauteur de la mission de service public que nous assurons ; pour la titularisation des précaires, la suppression du recours aux vacances et un plan de recrutement massif de titulaires à la hauteur de l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s et des besoins publics de recherche.
- Pour le maintien du statut de fonctionnaire (refus des « CDI de chantier », des recrutements « *tenure track* » qui ouvrent la voie à la remise en cause des statuts de MCF et de CR) ; contre la dérégulation des carrières ; pour la revalorisation du point d'indice ; contre la modulation des services des enseignant·e·s chercheur·e·s ; pour la réduction du temps de travail de l'ensemble des personnels de l'ESR.
- Pour l'augmentation des dotations de base des établissements et laboratoires ; contre l'imposition du modèle de l'entreprise privée à l'ESR, par la généralisation du financement par projet, facteur d'une concurrence généralisée qui creuse les inégalités existantes et la précarisation de tous les personnels, et mine le principe de coopération au sein des communautés de la recherche entre laboratoires, entre institutions, entre pays.
- Pour une véritable démocratie universitaire, qui à l'encontre du pouvoir gestionnaire des directions des universités et des établissements de recherche, réaffirme le rôle central des ins-

tances nationales d'évaluation par les pairs (CNU, Comité national de la recherche scientifique) ; et à ce titre, pour la création de postes pour les candidat·e·s injustement déclassé·e·s aux concours CNRS au cours des dernières années, dont la situation illustre l'imposition d'un pouvoir discrétionnaire au détriment de l'évaluation par les pairs.

- Pour des mesures efficaces de lutte contre la précarité étudiante (revalorisation des bourses, création de logements étudiants salubres et à faible loyer, amélioration de l'accès à la médecine universitaire) et contre toutes les discriminations.

Nous en appelons à un débat élargi sur ces engagements pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche publics en France.

Nous ne saurions isoler ce débat d'une réflexion sur les conséquences de la réforme de l'assurance chômage (entrée en vigueur au 1er novembre 2019), qui dégrade la situation de doctorant·e·s et docteur·e·s de nos laboratoires ; ou sur l'actuel projet de loi de réforme des retraites, lui aussi porteur d'une conception « différenciante » et « inégalitaire » des politiques publiques, contre laquelle nous promouvons la solidarité pour l'intérêt général.

#

Motion adoptée à l'unanimité des 29 personnes présentes.